



Les tiers-lieux et les cafés associatifs, **LABORATOIRES DES TERRITOIRES RURAUX**

Même s'il ne faut pas occulter leur part d'ombre, les tiers-espaces, véritables laboratoires d'innovation sociale et économique, portent en eux une autre manière de « fabriquer » du territoire, de la sociabilité et du « commun ».

JEAN-YVES PINEAU

Depuis quelques décennies maintenant, les territoires ruraux retrouvent de manière assez globale une attractivité démographique certaine. Cette arrivée parfois conséquente

de néoruraux entraîne-t-elle des évolutions dans les modes de vie locaux, dans l'économie locale ? Une tendance mérite d'être étudiée : l'implantation de cafés associatifs toujours plus nombreux, souvent à tonalités culturelle, écologiste, militante, et celle de tiers-lieux, espaces de coworking, fab labs, etc. Quel sens donner à ce phénomène ? De quoi les tiers-lieux et les cafés associatifs sont-ils le nom ? Sont-ils une expression « punk », cassant les schémas organisationnels traditionnels, ou plus sagement l'expression d'une vision libérale

qui promeut l'innovation sociale et l'individualisme re-grégarié par goût et par nécessité ? Sont-ils les rogatons d'une économie tenue par des multinationales ou les outils modernes d'une transition heureuse ? Les territoires ruraux, les petites et moyennes villes sont-ils des

nigauds qui courent après les nouvelles tendances de la métropole pour ne pas paraître trop ringards ?

Sans prétention scientifique, cet article interroge l'éclosion de lieux hybrides au regard du développement local tel qu'on l'entend, sociétal : pas un développement

au rabais, un hochet pour apaiser quelques élus et acteurs localistes et pleureurs, mais une vision politique de faire ou refaire société. N'oublions pas que le développement local est asexué. Il est Métropole, Ville, Périphérie, Campagne... et Monde !

« Le “monde” rural n'existe plus. Urbains et ruraux rêvent peu ou prou des mêmes paradis artificiels, ont les mêmes pratiques, et les ruraux d'aujourd'hui sont et seront de plus en plus nombreux à être d'anciens urbains. »

l'industrie a perdu 2,5 millions d'emplois, et l'agriculture 1,5 million. Le libéralisme financier et le « tout marché », érigés en dogme et en système indépassable, ont redistribué les cartes et modifié les paysages mondiaux et, par effet boule de neige, les paysages

locaux voire les géographies intimes. Les mutations des modes de vie, les effets contre-productifs de la vie concentrée qu'offrent les grandes agglomérations et l'évolution des mobilités (des personnes, des données et des marchandises) rebattent aussi de manière forte les cartes démographiques des territoires. Le brassage social de ces dernières décennies, facilité à la fois par l'avènement du tout-automobile, l'ouverture du foncier et la montée en puissance du numérique, provoque une « crise » de vocation d'une ampleur certainement jamais égalée depuis des siècles. Qui et que sont ces territoires aujourd'hui, eux qui ont perdu semble-t-il leur identité ? Le « monde » rural n'existe plus. Urbains et ruraux rêvent peu ou prou des mêmes paradis artificiels, ont les mêmes peurs, les mêmes envies, ont presque les mêmes pratiques, et surtout, les ruraux d'aujourd'hui sont et seront de plus en plus nombreux à être d'anciens urbains ! C'est dans ce contexte complexe et mouvant que sont apparues depuis une quinzaine d'années de nouvelles formes hybrides dans les campagnes. Qu'il s'agisse de télécentres (qui font déjà office de dinosaures ou, pire, de lieux ringards), de fab labs, d'espaces de coworking, de cafés associatifs..., ceux-ci fleurissent un peu plus nombreux chaque jour au gré des dispositifs régio-

naux ou des velléités départementales ou locales. Avant d'examiner leur côté ensoleillé, voyons peut-être leur aspect plus obscur. Et pour cela, tentons une petite histoire des origines tout à fait partielle et partielle, et sans aucun doute profane.

Dire que ces lieux hybrides, ces tiers-lieux se sont diffusés à partir de la « métropole » serait à la fois juste et trop réducteur. Certes, les formes modernes et technologiques (notamment les fab labs) peuvent se revendiquer des origines urbaines, liées aux fonctions métropolitaines. Mais force est de constater que pour les aspects sociaux et récréatifs, ces lieux ne sont pas sans rappeler les MJC, centres sociaux et autres foyers ruraux qui ont accompagné le fort mouvement d'éducation populaire d'après guerre. Certes, le côté lieu de travail en était absent. Mais ces espaces évoluent (voir, parmi d'autres, l'exemple de la MJC de Rodez et son fab lab). Et que dire des cafés et des bistrotts de campagne, où l'on a traité tant d'affaires (affaires de « business » et affaire de « mœurs », d'ailleurs) et organisé tant de loisirs récréatifs (certes, tout le monde n'est pas obligé d'aimer la belote ou le rami) ? De là à dire qu'il y avait un terreau déjà favorable à ces lieux de rencontre hybrides, ce serait peut-être osé, mais il est intéressant ici de noter qu'il y a comme une forme de continuité et non une rupture

dans l'avènement de ces lieux. En tout cas pour ce qui concerne la forme des cafés associatifs.

La révolution du numérique passant par là, l'éclatement des lieux de production ainsi que la nature même des biens produits (industries récréatives et culturelles, connaissances...) bousculent les organisations professionnelles, la notion même de salariat. Cette révolution en cours nécessite d'autres formes sociales, d'autres statuts juridiques et d'autres lieux de production. Les tiers-lieux, quoi qu'on en dise, sont ces nouvelles zones d'activité ! Ils rassemblent des travailleurs indépendants qui n'ont plus d'usine ni de bureau. Ils permettent l'autoformation et l'autostimulation, concilient aspects professionnel et personnel (le lieu de travail se confond avec le lieu de vie). Ils ont le goût et les artifices de la modernité et, cerise sur le gâteau, ils sont plébiscités par les actifs (jeunes et formés).

Alors oui, ces tiers-lieux ont tout pour plaire, et notamment dans les campagnes. Produire des biens pour un marché qui peut s'étendre à toutes les parties de la planète depuis le Cantal, la Creuse ou la Thiérache, c'est aujourd'hui possible ! Rompre l'isolement du travailleur indépendant et bénéficier d'un matériel haut de gamme et d'une connexion à très haut débit, c'est aujourd'hui possible ! Bénéficier de services et de loisirs, de sociabilité, c'est aujourd'hui possible même sans co-

mité d'entreprise ! Mais sur quel modèle économique se construisent et se pérennisent ces nouvelles zones d'activité ? Qui investit dans leur construction et quelles richesses apportent-elles aux systèmes de solidarités nationale et locale ? Où serait le côté réellement novateur de ces nouveaux lieux ? Où serait le côté « punk » de casseur de code ? Et *quid* de ces nouvelles manières de travailler alors que d'aucuns commencent à reprocher leur aspect aliénant ?

Et que nous dit l'apparition, voire l'accélération, des cafés associatifs dans les territoires ruraux ou dans les petites et moyennes villes ? Pour beaucoup d'entre eux, ces cafés sont une réponse au délitement du tissu économique, social et culturel d'un territoire. Des territoires souvent considérés en relégation après avoir été en reconversion. Les promoteurs peuvent être divers et variés même si, *in fine*, ce sont les citoyens qui en sont les opérateurs (regroupés sous forme associative). En effet, nous retrouvons à l'origine de ces cafés à la fois des collectivités locales, des structures ou organismes sociaux, et bien entendu des citoyens.

Côté collectivités et organismes, la disparition ou la grande fragilité des commerces du territoire, les fractures économiques voire démocratiques incitent à l'accompagnement de ces structures associatives au nom de la cohésion sociale. Côté citoyens, le manque d'urbanité, de

lieux culturels, d'entraide sociale est souvent un élément déclencheur. Comment continuer à fabriquer du lien social, de l'accompagnement, de la chaleur et de l'espoir dans des territoires délaissés par les investisseurs privés mais aussi, osons le dire, en partie par les pouvoirs publics ? Le besoin de se retrouver et de se compter autour de causes militantes, grandes ou localisées, reste également un puissant moteur. Parfois, pour ne pas dire souvent, ces lieux dérangent. Ces usagers dérangent. Ils font communauté ! Souvent, les « néos » y rencontrent les « néos ». Surtout quand les réseaux sociaux du territoire sont peu inclusifs. Et cela arrive. Notre bonne vieille démocratie représentative reste encore dans l'épreuve de force. Prendre le pouvoir ou se taire. Le partage et la co-construction ne sont pas encore partout monnaie courante. Loin s'en faut.

TIERS-ESPACES : UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ?

Une fois cet aspect plutôt sombre évoqué, arrêtons-nous sur le côté brillant et lumineux de ces tiers-lieux et autres cafés associatifs que nous nommerons à partir de maintenant « tiers-espaces ». Nous parlons ici de ces tiers-espaces qui s'inscrivent essentiellement dans le champ de l'économie sociale et solidaire, et non des faux-nez des nouveaux promoteurs de

mètres carrés de bureaux branchés (il en arrive tous les jours sur le marché !). Ces tiers-espaces sont, peuvent, doivent devenir ces nouveaux outils de reconstruction d'une société (voire d'une planète) qui a mal à son avenir. Le numérique, service socle des tiers-lieux, permet de décider de l'endroit où l'on veut vivre. Emporter son travail avec soi et vivre sur son lieu de vacances à l'année est devenu une réalité, et certains territoires ruraux en font leurs arguments de reconquête démographique. Ces nouvelles « zones d'activité » du XXI^e siècle sont autant de briques qui permettent de réensemencer le rural comme la petite ville. En y proposant d'abord un environnement favorable, de l'altérité, de la rencontre. En y proposant ensuite une multi-accessibilité à du haut débit, certes, mais aussi et surtout à de la connaissance, du partage, de l'expertise et de la mutualisation, à des services et à des marchés (regroupement de compétences). Ce sont souvent des lieux d'entraide, de don et de contre-don, hors administration. Ces tiers-espaces contribuent ainsi à maintenir des lieux de « contact » et de diffusion culturelle. Des maisons de services non institutionnelles, en quelque sorte. Des endroits où l'on peut refaire le monde gratuitement. Se divertir, s'amuser, se cultiver. Ces lieux apportent de l'aléatoire, de la bizarrerie, de l'inédit dans la vie des territoires dits reculés ! Ils sont singuliers, contextualisés

sés. Des « antidépresseurs », comme me le confiait un usager.

VALORISER LE LOCAL DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Qu'il s'agisse du Quartier Métisseur à Lamure-sur-Azergues, des Ateliers de la Mine à Lavaveix-les-Mines ou plus largement du récent réseau national des cafés culturels, de plus en plus de lieux hybrides se créent autour et pour la valorisation des potentiels et des produits locaux. Tout d'abord, notons que l'installation de ces tiers-lieux redonne bien souvent de la valeur d'usage à des sites qui n'en avaient plus (anciens commerces de centre-bourg, anciennes fermes, anciennes usines...). Ces lieux sont à la fois des

endroits où l'on consomme local et où l'on valorise les productions locales. Ce sont aussi des lieux où l'on réfléchit et construit des circuits courts. Ces tiers-espaces, quand ils sont portés par des communautés formées spontanément, et non posés comme de simples équipements pour faire moderne, sont autant d'outils nouveaux pour travailler de manière prometteuse l'économie locale. Ces usagers et porteurs de tiers-espaces sont bien souvent des défricheurs

d'activités. Eux cassent les codes, en ce sens qu'ils hybrident souvent plusieurs fonctions voire plusieurs secteurs dans la création de leurs activités. Des fonctions commerciales, artisanales, agricoles, culturelles et de service sont ainsi tricotées sur un même lieu. On pourrait même distinguer le début, et parfois plus, d'une filière d'excellence territoriale ! Ces lieux de « bricole » sont alors de vrais

« Des fonctions commerciales, artisanales, agricoles, culturelles et de service sont ainsi tricotées sur un même lieu. »

laboratoires d'innovation sociale et économique. Encore faut-il leur faire confiance et éviter de vouloir animer et ordonner ces communautés ! C'est une dérive fréquente que l'on observe au niveau des collectivités qui investissent dans ces tiers-espaces. Les financeurs ont toujours logiquement envie de gérer au plus près leurs investissements, publics au demeurant. Mais souvent, le mieux est l'ennemi du bien. Les animateurs en charge de ces tiers-espaces sont vite tirailés entre l'obligation de résultat imposée par la collectivité, la gestion programmatique de plus en plus bureaucratique et l'aménagement de leur temps pour accompagner la communauté. Il semble impérieux de mettre en œuvre un contrat de confiance et de relative autonomie entre la collectivité qui souhaite investir dans un tiers-espace

et la communauté qui doit le faire vivre. C'est d'ailleurs un des points de faiblesse des tiers-espaces, qui peinent à trouver les bons modes opératoires et l'équilibre économique pour pouvoir animer et accompagner les projets. C'est peut-être là que doivent s'inventer ou se tester à la fois des formes juridiques idoines (la scic semble être une piste prometteuse) et des formes de gouvernance nouvelles telles que la sociocratie. Nous sommes bien ici devant la nécessité d'innover et de s'inscrire dans le développement local pur jus ! Aider et accompagner les acteurs du territoire à s'organiser et à se structurer plutôt que de leur proposer d'être animés et organisés. C'est à ce titre que se construit, plus que la confiance, la démocratie. C'est à ce titre aussi que se construit une nouvelle économie territoriale. Mais pour cela, il reste du chemin à parcourir.

En tout premier lieu, il est impérieux pour ces collectivités de construire collectivement un horizon commun souhaitable, autrement dit en langage technocratique un « vrai » projet de territoire ! Un projet qui émane des habitants, des acteurs et des élus du territoire, et qui ne soit pas seulement un catalogue d'actions qui permettent d'espérer du financement sur des politiques régionales, nationales ou européennes. En second lieu, il faut casser et sortir de cette « économie de rente », véritable bouclier rural sur lequel viennent buter toutes les initiatives de nouvelles

économies et de transition écologique. Faire de la place ! Bousculer et épousseter l'« ordre immuable des champs » ! Citons ici de manière non exhaustive quelques démarches remarquables et réussies qui étayaient solidement l'intérêt de mettre en œuvre ces démarches de transition et de changement : le Pays de Murat dans le Cantal, le village d'Arviu en Aveyron, Saint-Pierre-de-Frugie en Dordogne, Zevillage dans l'Orne, et bien sûr l'étonnante aventure des Voivres dans les Vosges ! Au final, ces villages ou territoires sont des tiers-espaces en soi ! Car oui, l'économie va à la vie et non l'inverse, pour reprendre une des expressions favorites de Michel Fournier, maire des Voivres. Retrouver de la rentabilité, regagner des parts de marché, c'est aujourd'hui possible à partir du développement d'initiatives locales regroupées, de circuits courts et de liens à retisser entre villes et campagnes. Les tiers-espaces fabriquent ainsi des richesses sociales, culturelles, mais aussi pécuniaires.

En effet, pour des économistes tels que Laurent Davezies, Magali Talandier ou Olivier Portier, la vitalité d'un territoire ne peut plus s'appréhender à la seule lecture de son PIB. Pour le dire vite, au niveau territorial, croissance ne signifie pas nécessairement développement. Le niveau de développement d'un territoire dépend bien plus de sa capacité à capter et à redistribuer localement de la ri-

chesse, que de son aptitude à en produire. D'autre part, des mécanismes redistributifs publics et privés vont permettre au territoire de capter du « revenu » et de créer ainsi activités, emplois et développement social. C'est l'enjeu de ce que l'on nomme aujourd'hui l'économie de proximité. Plus de 70 % des richesses (financières) des territoires ruraux proviennent de cette économie de proximité (commerce et artisanat, circuit court, services, tourisme et loisirs...). Aux côtés de cette économie « présente », 10 % des richesses (financières) proviennent de l'économie dite « productive » (agriculture et industrie). Sans les opposer, ce qui serait justement contre-productif, les chiffres parlent d'eux-mêmes et soulignent toute l'importance de combiner ces deux moteurs pour mieux les consolider au profit des territoires et de leurs populations.

Encore faut-il que le territoire s'organise pour pouvoir profiter de ces revenus captés et créer un cercle vertueux ! En effet, et pour exemple, des diagnostics précis montrent que certains territoires très touristiques ne parviennent pas à fertili-

ser leur tissu local du fait d'une saisonnalité très courte et/ou d'une évasion parfois massive des revenus captés. Ces revenus sont souvent réinvestis ailleurs qu'au niveau local. L'économie territoriale tourne au ralenti : des saisonniers disparaissent, des commerces ferment, des animations sont au point mort. Seule la montée en puissance de coopératives territoriales (scop, scic...) semble permettre de contrer cet effet négatif afin de réinvestir les richesses captées sur et pour le territoire. Ces tiers-espaces ne sont-ils pas sur le fond déjà des coopératives ? Pour autant, force est de constater que peu de territoires ont conscientisé cette mécanique. On en est encore ici et là à élaborer, au mieux, des stratégies de développement économique de manière sectorisée, parcellisée, en ne pensant qu'équipement et aménagement de zones d'activités. Ainsi,

l'équation qui prévalait (et qui prévaut encore dans pas mal de têtes), *entreprises = richesses = emplois = habitants*, n'a plus tout à fait cours. Il faut même la renverser totalement : *habitants à l'année ou temporaires = activités = entreprises*

« Ces tiers-espaces produisent des richesses non marchandes, incubent et mijotent le monde de demain, s'essayent à la transition et la mettent en forme. »

= *richesses sociales et pécuniaires*. Dit autrement, penser le territoire comme un capteur de flux est plus essentiel aujourd'hui que de le penser comme un stock ! Ce sont les flux qui valorisent les ressources endogènes. Et le rôle de ces tiers-espaces (et de la culture), dans leur capacité à rendre désirable le territoire, est de tout premier ordre. Plus que des lieux voués et condamnés à ne créer que de la plus-value financière, ils produisent des richesses non marchandes, ils incubent et mijotent le monde de demain, ils s'essayent à la transition et la mettent en forme. À condition d'échapper à la doctrine libérale et économiste, ces tiers-espaces portent en eux une autre manière de « fabriquer » du territoire et de la sociabilité, une manière certaine, même si paradoxale, de fabriquer du « commun ». Le pire serait que les pouvoirs publics et les collectivités fassent de ces tiers-espaces une politique d'équipement ! Les tiers-espaces ne sont pas une politique industrielle à déployer sur tout le territoire national, mais un artisanat à faire éclore un peu partout. Les vigies d'une transition écologique prometteuse.

NECTART

POUR ALLER PLUS LOIN

- Martine Azam, Nathalie Chauvac et Laurence Cloutier, « Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n° 46, 2015, p. 87-104.
- Raphaël Besson, « Le paradigme économique des tiers-lieux », *Échosciences Grenoble*, 1^{er} août 2014.
- Antoine Burret, *Tiers-lieux. Et plus si affinités*, Limoges, Fyp, 2015, p. 192.
- Collectif Les Localos (développement local) : www.localos.fr

Commentez cet article sur nectart-revue.fr/revue-7-pineau